

18 JUIN 2011

Fête locale

Le Tolvérien

Les

Tolvériades

N°41

Juin 2011

Pré de la cure
16h à 23h

Initiation Country « ADANC »

Jeux géants en bois, Association l'AH Toupie

Démonstrations sportives, circuit vélos

Planche de cirque (atelier initiation)

Parade échassiers, monocycles et jongleurs

Scènes dressage et balades en dromadaire

Spectacle équestre et pyrotechnique

Cavaliers du feu, cracheurs de feu,
cheval d'artifice

La Kitchenette :
repas champêtre

La Mairie



Le Dossier



Les Associations



La Culture



Pratique



TOUVRE



PARTENAIRES:

conception affiche/milkandmjoik.com



EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'école est un bien précieux pour notre commune. Véritable richesse, les enfants sont au cœur des préoccupations de la municipalité car ils représentent l'avenir.

La place et le rôle qu'une collectivité accorde à l'enfant relèvent d'un réel choix politique. Aujourd'hui nous avons la très grande satisfaction d'avoir une ouverture de classe à la prochaine rentrée scolaire.

C'est une preuve de dynamisme et d'optimisme pour notre belle commune.

Nous voilà déjà à mi-chemin du mandat municipal (2008-2014). C'est le moment de faire un bilan d'étape pour constater ce qui a été fait afin d'améliorer votre quotidien et de se projeter vers l'avenir pour estimer ce qu'il reste encore à faire et répondre au mieux à vos attentes. Toutes les « petites choses » réalisées, mises bout à bout, vous rendent la vie plus agréable, nous l'espérons.

Trois années qui ont vu de nombreuses réalisations. Les travaux énoncés ont tous été faits ou programmés par consensus.

Cette unanimité est la preuve que ces investissements s'imposaient pour l'intérêt général des Tolvériens.

Le Conseil Municipal « colle » ainsi aux besoins de la population et c'est cela l'essentiel. L'équipe municipale est soudée et tournée vers l'avenir.

Le budget 2011 a été voté le 14 avril dernier. Les dépenses publiques sont parfaitement maîtrisées, avec une baisse de 27 % des dépenses de fonctionnement. Les efforts réalisés portent leurs fruits notamment sur des postes comme l'énergie.

Simultanément, l'investissement sur le patrimoine communal est en hausse sensible, il est principalement consacré dans l'immédiat aux bâtiments.

Par ailleurs, le budget du projet de la gare (dont le permis de construire est en cours d'instruction) est totalement géré en annexe au budget principal et trouvera son propre équilibre.

Nous poursuivrons dans cette voie pour les trois années à venir, avec des actions discrètes et modestes, mais utiles qui traduisent notre volonté de proximité.

Je vous souhaite une bonne lecture.

*Bien à vous.
Votre Maire
Brigitte BAPTISTE*

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Alerte sécheresse

La Préfecture a diffusé 2 arrêtés le 1/4 et le 27 /5, la situation passant d'un contexte de vigilance à celui de crise. Les prélèvements d'eau pour irrigation sont suspendus sur 21 bassins dont celui de l'Echelle et de la Lèche depuis le 3 mai 2011 (Arrêté du 2 mai 2011). C'est une accumulation d'actes individuels qui crée un péril pour les ressources en eau. La municipalité appelle à un comportement citoyen afin de respecter les consignes préfectorales.

► Conseil Municipal du 10 MARS 2011 :

PROJET D'AMENAGEMENT D'UN POLE COMMERCIAL,ARTISANAL ET MEDICAL.

Le Conseil Municipal :

- approuve l'Avant Projet Définitif de réhabilitation de l'ancienne gare par une mise en accessibilité d'un nouveau pôle de développement ;
- autorise Madame le Maire à solliciter la délivrance du permis de construire et à signer tous les documents s'y afférents ;
- mandate Madame le Maire pour lancer la consultation des entreprises.

PROPOSITION DE RENUMEROTATION DE LA ROUTE DU PONTIL ET DE LA ROUTE DE LA SABLIERE.

Route du Pontil :

Le Conseil Municipal

- approuve la nouvelle numérotation telle que présentée ci-dessus ;
- dit que cette délibération sera transmise au Service du Cadastre d'Angoulême ainsi qu'aux services suivants : Assainissement, Impôts, SEMEA, La Poste, EDF, GDF, SDIS, France Télécom.
- décide de fixer à la date du 15 avril 2011 la mise en place de la nouvelle numérotation de la route du Pontil et de la route de la Sablière

VOTE DES SUBVENTIONS A INSCRIRE AU BUDGET 2011.

Association les Enfants des Sources	400,00 €
Club Retour aux Sources	200,00 €
Comité des Fêtes de Touvre	500,00 €
Cyclo Club Tolvérien	150,00 €
Groupe des marcheurs de Touvre	150,00 €
Gymnastique volontaire de Touvre	250,00 €
1 ^{ères} quenottes	200,00 €
Jeunesse Sportive de Touvre	500,00 €
Association Anciens Combattants Touvre	50,00 €
Subventions pour voyages scolaires	50,00 €
Tennis Club de Touvre	400,00 €
Amicale laïque de Touvre (section cantine)	400,00 €
Association Vaincre la Mucovicirose	50,00 €
Secours populaire français	75,00 €
Association « collectif épicerie sociale »	150,00 €
G2A	50,00 €
AM de Ruelle – section musique	50,00 €
Route des Tonneaux et des Canons	15,00 €

TOTAL	5073,00 €

► Conseil Municipal du 29 MARS 2011 :

- APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2010

Budget principal :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal :

- adopte le compte de gestion pour l'exercice 2010 et constate que les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Lotissement de l'Angevinière :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal :

- adopte le compte de gestion pour l'exercice 2010 et constate que les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Caisse des Ecoles :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal :

- adopte le compte de gestion pour l'exercice 2010 et constate que les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

CCAS :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal :

- adopte le compte de gestion du C.C.A.S. pour l'exercice 2010 et constate que les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010.

Budget principal :

Le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 35 477,07 € et un excédent d'investissement de 24 269,80 €, soit un excédent global de 59 746,87 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- adopte le compte administratif de l'exercice 2010 de la Commune de Touvre tel que présenté et arrête les résultats définitifs.



Extraits de délibérations

Lotissement de l'Angevinière :

Le compte administratif présente un déficit de fonctionnement de 54 437,63 € et un excédent d'investissement de 104 825,51€, soit un excédent global de 50 387,88 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal :

- adopte le compte administratif de l'exercice 2010 du Lotissement de l'Angevinière tel que présenté et arrête les résultats définitifs.

Caisse des Ecoles :

Le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 1 330,47 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- adopte le compte administratif de l'exercice 2010 de la Caisse des écoles tel que présenté et arrête les résultats définitifs.

CCAS :

Le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 2 391,86 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- adopte le compte administratif de l'exercice 2010 du C.C.A.S. tel que présenté et arrête les résultats définitifs.

Affectation des résultats :

Budget principal :

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 35 477,07 €

Constatant un excédent de financement de 21 604,80 € ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal :

- décide d'affecter le résultat d'exploitation 2010 du compte administratif au Budget Primitif 2011 comme suit :

* compte 001 : 21 604,80 €

* report au compte 002 : 35 477, 07 €

Caisse des Ecoles :

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 1 330,47 € ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal :

- décide d'affecter le résultat d'exploitation 2010 du compte administratif de la Caisse des Ecoles comme suit :
Report au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) du Budget Primitif exercice 2011 : 1 330,47 €

CCAS :

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 2 391,86 € ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal :

- décide d'affecter le résultat d'exploitation 2010 du compte administratif du C.C.A.S. comme suit :
Report au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) du Budget Primitif exercice 2011 : 2 391,86 €

QUESTIONS DIVERSES

Fixation d'un droit de place :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal :

- approuve la fixation d'un droit de place

- approuve l'intégration du droit de place à la régie Salle des fêtes ;

- fixe le droit de place à 40 € par 1/2 journée et 80 € par journée.

Société MEDIA CONSEIL DIFFUSION :

Le coût du dépliant communal est financé par les encarts publicitaires souscrits par les fournisseurs et entreprises qui travaillent régulièrement avec la commune. Il pourra évoluer pour permettre aux commerçants implantés sur le site de l'ancienne gare de communiquer. Le Conseil donne son aval pour un bon à tirer.

► Conseil Municipal du 16 MAI 2011 :

Acceptation d'un poste supplémentaire dans le groupe scolaire et ouverture d'une classe supplémentaire : classe élémentaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte l'affectation d'un poste supplémentaire dans le groupe scolaire de Touvre ;

- décide l'ouverture d'une classe élémentaire à l'école primaire de Touvre.

Cotisation éventuelle à l'Association des Maires de la Charente pour l'année 2011.

Madame le Maire précise que le montant de la cotisation s'élève à 578,11 € répartis pour 400 € à l'Association des Maires de la Charente et pour 178,11 € à l'Association des Maires de France ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte l'adhésion de la Commune à l'Association des Maires de la Charente ;

- inscrit au budget le mouvement correspondant pour 578,11 €.

Désignation d'un représentant à l'élaboration du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics).

Madame le Maire propose au conseil de désigner un représentant qui aura pour mission de réaliser le PAVE en :

- examinant le degré d'accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics,

- précisant les mesures susceptibles de rendre accessible l'ensemble de la circulation piétonne et des aires de stationnement.

Après l'exposé de Madame le Maire, Monsieur CAVY Bernard propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide Monsieur CAVY Bernard représentant à l'élaboration du PAVE ;



Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Désignation d'un correspondant « sécurité routière ».

Madame le Maire expose à l'assemblée que suite à la demande de M. le Préfet de la Charente la commune doit désigner un correspondant sécurité routière qui aura pour mission d'être l'interlocuteur privilégié des différents partenaires locaux de la sécurité routière pour :

- les actions de prévention et de contrôle,
- la compréhension des accidents,
- les campagnes de sensibilisation,
- faire connaître les actions proposées au plan départemental, informer la commission consultative des usagers de tout problème rencontré dans le domaine de la sécurité routière.

Madame le Maire informe le conseil que M. CHEMINADE Cyril lui a fait part de sa candidature. M. DUBREUIL Jacques propose sa candidature en qualité de suppléant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- désigne M. CHEMINADE Cyril correspondant sécurité routière et M. DUBREUIL Jacques son suppléant ;

Désignation d'un correspondant « Sentiers de randonnées et voies cyclables ».

Madame le Maire demande à l'assemblée de désigner un correspondant « Sentiers de randonnées et voies cyclables » qui aura pour mission d'élaborer un plan de sentiers de randonnées et de voies cyclables sur la commune.

M. AVONDE Laurent propose sa candidature et M. DANETTE Michel se propose d'être son suppléant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- désigne M. AVONDE Laurent correspondant « Sentiers de randonnées et voies cyclables » et M. DANETTE Michel son suppléant ;

Temps partiel accueil public/secrétariat :

Madame le Maire expose au Conseil que le garde champêtre étant contraint de rester en Mairie pour assurer l'accueil du public les jours d'ouverture il ne dispose pas assez de temps et de disponibilité pour mener ses missions de terrain. Elle propose de recruter un agent contractuel à temps partiel (temps de travail calqué sur les jours et horaires d'ouverture de la Mairie) qui sera en charge de l'accueil du public.

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal donne son accord.

Vente d'une parcelle de terrain sur le site de l'ancienne gare :

Madame le Maire informe l'assemblée que le projet d'ouverture d'une station de lavage et de nettoyage de voitures sur le site « Quai 55 » lui a été présenté. Elle souhaite avoir l'avis du Conseil sur la vente d'une parcelle de terrain d'environ 300 m² pour cette réalisation, et présente le plan. A la majorité le Conseil se prononce pour l'installation de cette activité et mandate le Maire pour engager les négociations sur le prix de vente en partant de 18 €/m².

Rentrée scolaire 2011

Les effectifs des écoles pour la rentrée 2011 sont actuellement de 123 inscrits. Une nouvelle classe va donc être ouverte à la place de la salle d'arts plastiques. Nous aurons le plaisir d'accueillir pour septembre un nouvel enseignant qui viendra ainsi renforcer l'équipe actuelle.

Nous avons pu constater au fil des mois cette importante augmentation des jeunes inscrits dans nos écoles qui traduit bien le dynamisme retrouvé de notre commune. Le conseil municipal travaille actuellement à un projet d'extension des bâtiments scolaires afin de répondre à cette demande mais également à celles à venir.

Visite de quartier :

Le dimanche 8 mai dernier nous sommes allés à la rencontre des habitants de Chez Lorin, Route de Bois Blanc et Rue du Piquier, de 10 heures à 12 heures.

C'est toujours un moment privilégié que d'aller à la rencontre des Tolvériens.

Certains travaux seront à envisager notamment concernant l'état de la voirie route du Piquier.

Par ailleurs, nous rappelons aux riverains, que les haies en limite du domaine routier et des trottoirs, doivent être taillées afin de ne pas empiéter sur le domaine public. Ceci, afin de faciliter le passage des piétons mais également de ne pas poser de problème de sécurité.

Rendez-vous pour la prochaine visite de quartier.



Vie Municipale et Travaux

Conseil municipal des jeunes

Exposition « Vélos des années 70 »

Angoulême Vélo Club (AVC) a organisé une série de courses sur la commune le samedi 9 avril toute la journée.

A l'initiative de leur camarade Tom CROSLAND, les jeunes élus du CMJ ont décidé d'organiser une exposition de vélos des années 1970 pour animer cette journée.

Un Tivoli avait été installé place de la mairie pour accueillir une dizaine de vélos plus beaux les uns que les autres ; du Louison BOBET au Jacques ANQUETIL en passant par le Jean-Pierre DANGUILLAUME sans oublier de superbes randonneuses PEUGEOT ou MOTOBECANE.

Etait exposée également la « machine » de Monsieur André DUCONGE, cycliste bien connu de la Route des Gauchons, avec laquelle il a sillonné la France sur des dizaines de milliers de kilomètres.

Monsieur BONNEVAL s'est joint à l'exposition pour présenter différents vélos - course, vélo hollandais et la nouveauté pliable à assistance électrique ainsi qu'une belle collection de photos anciennes.

Cinq jeunes élus (Jérémy, Axel, Corentin, Louise et Tom) ont accueilli les curieux intéressés pour expliquer leur



exposition mais ont déploré qu'ils aient été aussi peu nombreux, seulement une vingtaine s'étant déplacés. Sans doute à cause du soleil qui invitait au repos et au farniente.

La prochaine manifestation de nos jeunes élus sera la participation aux Tolvériades le 18 juin en animant quelques stands où ils vous espèrent nombreux.

A bientôt donc.



UN POINT sur les travaux

L'aire de stationnement de camping-car avance.

Après la dalle de vidange réalisée par l'entreprise Air Service, ce sera l'aménagement paysager qui sera exécuté par l'entreprise Guillebaud avec les Pépinières de Montbron.

La salle d'arts plastiques de l'école est en cours de transformation pour ainsi devenir une salle de classe à la rentrée prochaine. Les travaux ont entièrement été réalisés par les employés communaux.

La voirie va également faire l'objet de travaux de réfection là où la sécurité peut être compromise.

Les travaux d'évacuation des eaux pluviales à la Maillerie ont été suspendus suite à la découverte d'un



réseau électrique souterrain. Après étude et contournement de ce réseau, l'aménagement a pu reprendre et sera terminé d'ici la fin du mois de juin.

Point sur la Gare :

Le projet d'aménagement de la gare désormais nommé par le conseil municipal (Quai 55), va rentrer dans sa phase de consultation. En effet, un appel d'offre a été lancé auprès des entreprises pour la réalisation de l'ouvrage. L'étude des propositions sera achevée fin juin par la commission travaux de la commune. Premier coup de

pioche, si le calendrier est respecté, début second semestre de cette année.

Budget 2012

Voter le budget et donc l'impôt est une des prérogatives majeures du conseil municipal. C'est aussi une décision importante car elle touche tous les habitants de la commune.

Or pour 2012 nous devons faire face à la suppression des aides de l'état pour les contrats d'aide à l'emploi à hauteur de 50000 €. Afin de garantir un accompagnement scolaire de qualité, la municipalité a fait le choix de prendre sur son budget cette somme. Mais pour rester dans l'équilibre il faut savoir rester économe. Ainsi pour 2011, nous avons pu maîtriser le budget fonctionnement ce qui a permis de le baisser de 25%.

Les investissements restent également une priorité avec notamment l'isolation des bâtiments communaux dans la mesure où cela permet d'économiser de l'énergie. Également une étude va identifier le coût et la

faisabilité d'un rond-point sur la RD23 et la RD 57. Les bâtiments scolaires la maternelle et la cantine vont également faire l'objet d'une étude prioritaire car les effectifs deviennent particulièrement importants. Aussi pour le confort des enfants comme des enseignants nous avons fait le choix d'agrandir cet ensemble. Cela aura bien évidemment un coût mais l'accueil et l'éducation de nos enfants reste notre priorité.

Afin de financer l'extension du complexe scolaire, nous avons fait le choix d'augmenter les impôts. Ainsi durant la phase d'étude, nous provisionnerons la somme correspondant à l'augmentation d'impôt et qui servira à autofinancer une partie de la construction.

Nous estimons essentiel d'accompagner l'évolution de nos écoles qui permettent également de mieux vivre à Touvre en préparant ainsi l'avenir de nos enfants.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
charges à caract. général	141 378,80	Excédent d'exploit. reporté	35 477,07
charg. de person. & frais assimil.	402 250,00	produit des services	26 810,93
autres charg. de gest. courante	114 151,00	impôts et taxes	494 191,00
		dotations et participations	192 545,00
charges financières	14 923,00	autres produits gestion cour.	2 040,00
Dotations aux amortissements	6 401,20	produits exceptionnels	3 196,00
Virt à la section d'investissement	75 156,00		
	679 104,00		754 260,00
	Excédent	75156,00	

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Virt de la section de fonctionnt	75 156,00
Résultat reporté		Excédent reporté	24 269,80
Restes à réaliser : PLU	13 101,00	dotations	22 057,00
Remboursement capital emprunts	24 818,00	subventions d'investissement	12 250,00
		Dotations aux amortissements	6 401,20
Bâtiments scolaires	15 541,00		
Travaux de voirie	10 000,00		
Matériel et outillage d'incendie	449,00		
Matériel outillage	7 037,00		
Immobilisations en cours			
Travaux de construction	43 466,00		
Aire de camping cars	25 722,00		
Total	140 134,00		140 134,00



Histoires Parallèles

Zoom

La commune va réaliser en partenariat avec Via Patrimoine et l'agence Les Explorateurs le projet : «Histoires parallèles».

Ce projet a pour but de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie en Pays d'art et d'histoire de l'Angoumois. C'est une méthode originale et expérimentale qui a déjà été mise en œuvre avec succès en 2010 sur la commune de Mouhiers-sur-Boême.

Des constats :

Depuis plus de cinquante ans les paysages ruraux évoluent et cette évolution connaît une accélération depuis ces dix dernières années. La commune de Touvre se situe au cœur du pays d'art et d'histoire et présente les problématiques d'une commune péri-urbaine.

Objectifs du projet :

- faire comprendre à tous, l'identité des territoires ruraux, l'évolution des paysages et de l'architecture sur ces territoires
- faire prendre conscience aux habitants que le bâti d'un territoire donné est régi par des règles qui lui donnent équilibre, harmonie et singularité
- faire en sorte que les habitants deviennent acteurs de leur cadre de vie
- inciter à la réhabilitation de l'habitat dans un souci de qualité architecturale et paysagère, de revitalisation des milieux de vie et de développement durable mais aussi inviter à faire le choix de constructions contemporaines intégrées (également dans un souci de développement durable)
- mieux connaître les pratiques professionnelles dans le domaine du bâti
- renouer avec le fil de l'histoire : comprendre un territoire, c'est comprendre son histoire et sa continuité avec le présent.

Déroulé du projet :

- 1 Un travail de recherche documentaire pour dessiner l'histoire de l'évolution de Touvre (histoire de l'architecture et des paysages, histoire économique, histoire sociologique, histoire politique, etc. A la base de ce travail se situent des rencontres avec les élus, les habitants, les associations locales, les personnes ressources de la commune en question, des architectes (ABF, CAUE, ...), des sociologues, des ethnologues, ... pour bien comprendre tous les mécanismes de l'évolution de Touvre depuis ses origines.
- 2 La réalisation d'une frise chronologique «géante» se déroulant sur un pan de mur entier d'un lieu très fréquenté des habitants de la commune, pour créer des rencontres, des questionnements, des débats autour de l'évolution d'une commune et pour récolter à la fois la mémoire des habitants et des acteurs de la commune, mais aussi pour recevoir les impressions de chacun sur leurs lieux de vie.
- 3 Un équipe de journalistes partant de cette base pour interviewer les habitants, les élus et tous les acteurs du territoire.
- 4 Un blog pour informer le grand public mais aussi tous les acteurs du projets, de l'avancée du projet et pour recueillir davantage de témoignages. Cet outil actuel a l'avantage de pouvoir toucher un public plus jeune ou actif et n'ayant pas beaucoup de disponibilités pour se déplacer au moment des temps de médiation.
- 5 Des reportages réunissant toutes ces données. Un DVD est édité à la fin de l'opération.

Le résultat final est un documentaire réunissant témoignages et apports de connaissance sur l'histoire de la commune en question et de son évolution.

- 6 Une journée festive pour restituer les résultats du projet aux habitants (présentation des reportages, visites, expositions, etc.). Un temps d'échanges (filmé aussi) est organisé entre élus et habitants pour parler du présent et de l'avenir du cadre de vie.

Ne soyez donc pas étonné de découvrir ici ou là une équipe de tournage, elle met en boîte notre patrimoine !



Les Associations

Comité des fêtes et loisirs de Touvre

Le 31 mars dernier le comité des fêtes s'est réuni en Assemblée Générale : Joël, Jean Claude, Christophe et Jacques ont rejoint l'équipe en place toujours composée d'une grosse vingtaine de membres et sympathisants.

Le comité tient à remercier Philippe Pluyaud, Philippe Barriteau, Stéphane Couet et Bruno Meize, qui ont souhaité se retirer mais seront toujours les bienvenus dans nos animations futures.

Si de nouveaux tolvériens veulent encore venir nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter nous serons heureux de vous accueillir. Nous souhaitons être à l'écoute de tous les tolvériens.

La dernière assemblée a féminisé notre bureau puisqu'il est maintenant composé de 4 femmes et 2 hommes : Florence Jarton (présidente) Valérie

Barriteau (vice présidente) Jocelyne Bordas (secrétaire) Marie Ange Corbiat (secrétaire adjointe) Pascal Jaumard (trésorier) Jean Luc Bordas (trésorier adjoint)

Les prochaines animations du comité déjà validées sont :

*** Participation le samedi 18 juin 2011 aux Tolvériades (buvette et restauration rapide)**

*** Retour du traditionnel MECHOUI le DIMANCHE 26 JUIN 2011 au pré de la cure**

*** Bric à Brac mi octobre**

Le comité réfléchit à d'autres animations et vous en fera part prochainement.

Au plaisir de vous voir sur nos prochaines manifestations ...

Enfants des Sources

Jeu de piste du 8 mai

Soleil et bonne humeur étaient au programme de cet après midi du 8 mai.

Le jeu de piste (une première pour les parents d'élèves de Touvre) a rencontré un vif succès.

De nombreuses familles sont venues découvrir le patrimoine de Touvre dans la joie et la bonne humeur.

Pour certains, c'était l'occasion de découvrir Touvre avec ses chemins pédestres qui nous conduisent à l'église, aux sources, aux différents lavoirs, à la pisciculture..., la faune, la flore.

Malgré les petites imperfections techniques d'une première, l'ensemble des participants étaient très heureux d'être venus. L'association des parents d'élèves remercie les animateurs du SIVU centre de loisirs de l'Isle d'Espagnac pour leur collaboration, Mme Ravenel pour son accueil et son animation au sein de sa pisciculture, sans oublier Mr Philippe Rochard pour ses cartes postales anciennes et M^{me} Michèle Quément pour ses livres et sa grande culture sur notre village et sa région.

Elle remercie également la municipalité et toutes les personnes qui nous ont proposé leur aide pour la réalisation de cet après-midi.

PREMIERES QUENOTTES

Cette saison, les nounous et les enfants se sont retrouvés à l'association 2 fois par semaine pour partager des moments récréatifs..

Nous avons partagé différents évènements :

- galettes des Rois
- crêpes à la chandeleur

- en février : bal costumé : les enfants avaient revêtu leurs beaux costumes : clowns, princesses, coccinelles...

- en avril, cueillette des œufs de Pâques et nous clôturerons l'année par une visite dans une ferme.

L'association est ouverte à toutes les assistantes maternelles de notre commune.

La Jeunesse Sportive de Touvre

L'année sportive se termine malgré quelques aléas auxquels nous avons dû faire face. Le bureau remercie tous les joueurs qui se sont investis dans le challenge.

Nous souhaitons redynamiser l'école de foot pour l'année

2011/2012, pour les enfants nés en 1996 à 2001, nous aimerions créer une équipe féminine séniors : prendre contact au 06 72 72 03 62 ou 05 45 20 06 62.

Nous rappelons que le 05/06/2011 nous organisons notre vide-grenier au Pré de la Cure.

Animations Communales

LES TOLVÉRIADES

Le samedi 18 juin à partir de 16 heures venez vous divertir en famille ou en équipe !
Pour la troisième année dans un cadre toujours convivial et festif, vous êtes invités à découvrir une multitude de jeux géants en bois de l'association L'AH TOUPIE (jeux de hasard, de logique, de stratégie, éducatifs, imaginatifs...).

L'animation musicale sera organisée par COUNTRY ADANC.

Seront également proposés :

- Démonstrations sportives (GV, boxe française, Danse ...)
- Circuit vélos
- Arts du cirque (atelier initiation)
- Parade échassiers, monocycles et jongleurs
- Scènes de dressage et balades en dromadaire
- Stands et animations du CMJ

Le soir un repas vous est proposé par Kitchenette au prix de 10 € / pers et 6 € pour les - de 12. ans.

Veillez contacter le 05 45 65 50 46 pour réserver.

Enfin à 23h les Cavaliers du feu vous présenterons un spectacle équestre et pyrotechnique (cracheurs de feu, cheval d'artifice) qui viendra clôturer les Tolvériades 2011.



MARCHE DES PRODUCTEURS

Le 29 juin 2011, la commune de TOUVRE en partenariat avec la Chambre d'Agriculture organise son troisième marché des producteurs.

Ce marché qui rassemble une trentaine de producteurs locaux se déroulera comme d'habitude au Pré de la Cure entre 18 heures et 22 heures.

L'animation musicale sera assurée par le groupe OROESAL ;
Cette manifestation offre la possibilité d'une restauration sur place avec les produits du marché (barbecues, buvette ...)

Concours VIDEO 2011

Ma Charente en image

Le Conseil général de la Charente organise un concours de création vidéo du 15 mai 2011 au 15 décembre 2011.

Charentais pure souche ou Charentais d'adoption ? En moins de 5 minutes, faites nous partager votre image (positive) de la Charente... En film ou en animation, au choix (film vidéo, animation dessinée, animation 3D, caméra de téléphone, etc.).

Inscrivez-vous sur le site (<http://www.cg16.fr/>) en complétant le bulletin d'inscription en ligne. Un courriel de confirmation vous sera envoyé et vous permettra d'envoyer votre vidéo (accompagnée d'un titre, d'une image représentant votre film, de sa durée et d'un court résumé).

Il est conseillé d'envoyer sa vidéo au format FLV, Mov ou Mpeg, ou sous la forme d'un lien Youtube ou Dailymotion, dans une résolution minimale de 640 X 480 et d'un poids de moins de 25 Mo dans la mesure du possible.

Les internautes pourront voter pour les vidéos de leur choix durant le concours et jusqu'au 30 décembre 2011, date de clôture des votes. 1er prix : une tablette graphique - 2e prix : un Ipod Touch - 3e prix : un Ipod nano - 4e prix : un disque dur externe - du 5e au 10e prix : un Ipod Shuffle

A vous de jouer !

Moins de collectes mais des bacs à roulettes

Pratique

Des bacs roulants vont être distribués prochainement aux habitants. Début de la collecte en octobre.

Entre le 26 avril et début juillet, 95 % des foyers concernés des 15 communes de l'agglo vont être dotés même si la collecte ne commencera que le 3 octobre. Au total, 24 000 bacs seront distribués.

Sont concernés une partie des foyers qui sortent deux fois par semaine leurs sacs noirs. À compter du 3 octobre, la collecte n'aura plus lieu qu'une seule fois. Le Conseil communautaire du GrandAngoulême a en effet fait le constat qu'avec le tri sélectif les gens n'ont pas besoin d'autant de collectes.

À titre informatif, les 18 camions-poubelles du Grand-Angoulême consomment environ 90 litres au 100 km et parcourent au total 6 000 km/semaine... L'optimisation de la collecte devrait permettre une économie de 300 000 €. Un gain d'autant plus nécessaire avec la hausse des prix des carburants.

Les bacs roulants seront gratuits. Deux contenances seront disponibles, en fonction du nombre de personnes dans le foyer. En cas de vol, le rachat du bac reviendra à charge de l'administré (26 et 29 euros) mais des puces seront incrustées dans les bacs permettant de les géolocaliser. En revanche, plus aucun sac noir ne sera distribué pour les foyers équipés. La collecte des sacs jaunes n'est en rien changée. Ses modalités restent les mêmes et il ne faudra pas mettre les sacs jaunes dans les bacs roulants noirs.

Les bacs à roulettes commencent déjà à être livrés individuellement. Afin d'expliquer le fonctionnement de ces nouvelles façons de collecter les déchets, une lettre est envoyée dans tous les foyers, concernés ou non. Le site Internet www.pluspropremaville.fr vous donne accès à toutes les informations utiles en complément du **numéro vert (0800 779 920)**. La mesure coûtera en 2011, 1,36 million d'euros au Grand-Angoulême.

Numéros utiles...

SAMU : 15

Police ou Gendarmerie Nationale : 17

Pompiers : 18

Samu Social : 115

Centre anti-poison de Bordeaux : 05 56 96 40 80

SOS Médecin : 36 24

Pharmacie de garde : 3915 (0,15 cts/minute)

Service des eaux : SEMEA (renseignements et dépannage) : 05 45 37 37 37

Collecte des déchets ménagers : sacs jaunes le mardi avant 20 h, sacs noirs lundi et jeudi soir
Pas de sac noir ou jaune sur les trottoirs les autres jours.

Service de bus : STGA. Info clients : 05 45 65 25 25



Mairie de Touvre - 1 route des Sources - 16600 Touvre

Tél. : 05 45 65 50 46 - Fax : 05 45 65 48 87

Courriel : touvre@wanadoo.fr - Site Internet : www.touvre.fr

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h – 12h // 13h30 – 18h

Mercredi : 9h – 12h // 14h – 18h30

Vendredi : 9h – 12h // 13h30 – 18h

Fermé les Mardi et Jeudi

Responsable de la publication : M^{me} Brigitte BAPTISTE

Responsable de la rédaction : M. Laurent AVONDE

**Rédaction : M^{me} Séverine DUBOIS, M. Cyril CHEMINADE, M. Eric REICH,
M. Jacques DUBREUIL, M. Michel DANETTE, M. Christophe BUNLE**

Dépôt légal enregistré sous le n° 16-99-710 le 14/01/99

Imprimerie : Sarl Imprimerie VALANTIN - 16340 l'Isle d'Espagnac

Ramassage des encombrants : Collecte des encombrants le mercredi 7 septembre

Sortir vos encombrants la veille au soir.

Le poids et le volume des objets ne doivent pas dépasser la capacité de manipulation de deux personnes.

COUPON RÉPONSE (Il n'y aura pas de passage sans ce coupon)

A remettre à la mairie avant le 17 août 2011

Nom : Adresse :